

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC DIJON 3 PLACE FRANCOIS RUDE 21000 DIJON

déclare et atteste avoir reçu la somme de 6 000 €.

M Nicolas NESSE, gérant de la société 2N DISTRIBUTION, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 26 BD COLONEL CHARLES FLAMAND 21000 DIJON, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M Nicolas NESSE, 4 impasse Jean PERRIN, 21300 CHENOVE
Nombre de parts	600
Montant versé	6 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 novembre 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

JST06

CIC Lyonnaise de Banque

Mme Maud HIEMERY

Chargée d'Affaires Professions Libérales

Tél. 0 820 300 676 (Service 24h/24 - hors appel)

3 Place François Rude 187 70129

21001 Dijon Cedex